

Stéphane PEU

Député
2^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis
(Pierrefitte, Saint-Denis, Villetaneuse)
Membre de la Commission des Affaires
culturelles et de l'Éducation

REF : ELN/SP-20240403-MAC

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 3 avril 2024

Monsieur le Président de la République,

C'est très inquiet que je vous adresse solennellement ce courrier.

Dans le département de la Seine-Saint-Denis, le plus jeune et le plus pauvre de France hexagonale, l'école devrait être la priorité. Or, tout montre de façon documentée et objectivée que dans ce domaine tout régresse. L'école est en échec. Elle n'assure plus l'égalité républicaine et ne se contente même plus de reproduire les inégalités de naissance, elle les aggrave et les creuse.

Ce constat est partagé par de nombreuses études et données, et le récent rapport parlementaire sur la Seine-Saint-Denis que j'ai publié en novembre dernier avec ma collègue de la majorité présidentielle, Madame Christine Decodts, est également sans équivoque sur le sujet. Si le plan gouvernemental de 2019 intitulé « *Un Etat plus fort en Seine-Saint-Denis* » a eu des effets positifs en matière de sécurité, de justice et même de santé, dans l'Éducation nationale tout s'est dégradé. Et c'est pourquoi, nous proposons que le ministère rassemble tous les protagonistes de l'Éducation pour bâtir un plan « *Pour une école plus forte en Seine-Saint-Denis* ».

L'actualité rappelle avec acuité l'urgence à agir.

En effet, depuis 6 semaines, le personnel de l'Éducation nationale et les parents d'élèves de la Seine-Saint-Denis sont très fortement mobilisés pour obtenir des moyens pour les établissements scolaires à la hauteur des besoins de ce département.

Un mouvement initié le 26 février et qui se poursuit avec le même espoir chaque semaine à savoir celui d'offrir aux enfants de la Seine-Saint-Denis, les mêmes conditions d'apprentissage et les mêmes chances qu'ailleurs sur le territoire national.

Pour l'heure, les rencontres avec la Dsden, le rectorat et le ministère de l'Éducation nationale n'ont rien donné. La demande de rencontre formulée par l'intersyndicale et la Fcpe auprès de Madame la ministre de l'Éducation nationale devrait avoir lieu en cette fin de semaine.

Le mouvement social est de ce fait reconduit, mais personne ne souhaite qu'il s'éternise à commencer par le personnel et les parents d'élèves.

Monsieur le Président de la République, beaucoup de parents Séquano-Dionysiens ont désormais le sentiment que l'école de la République ne tend pas la main à leurs enfants mais pire qu'elle leur met un pied sur la tête. C'est une source d'immense désespérance.

Il y a quelques années, vous aviez eu des paroles très fortes pour ce département et ses habitants, tandis que le Premier ministre, Edouard Philippe, l'avait très justement qualifié de département « *hors norme* ». Récemment encore, Madame la ministre de l'Éducation nationale a reconnu que les singularités de ce département nécessitent des réponses toutes aussi singulières.

La demande portée par l'intersyndicale et les parents d'élèves du département, soutenue par de très nombreux élus, de bâtir un plan d'urgence pour l'Éducation en Seine-Saint-Denis va dans le sens de cette prise en compte de cette singularité.

Estimé à 358 millions d'euros, ce plan exige donc un effort financier bien moindre que celui décrété par vous-même pour le plan « *Marseille en grand* », pour autant il permettrait d'améliorer sensiblement la situation de l'école dans ce département et de préserver aux familles populaires qui y vivent leur espérance sociale et républicaine.

Aussi, Monsieur le Président de la République, j'espère sincèrement vous avoir convaincu de l'urgence de la situation et de l'impérieuse nécessité d'engager au plus vite un travail pour faire des singularités de ce département une force pour sa jeunesse et pour la nation entière.

Je reste naturellement à votre disposition pour échanger sur cette situation et vous présenter, avec Madame Decodts, le rapport parlementaire que nous venons de publier.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Stéphane Peu

Député de la Seine-Saint-Denis